

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 66/1975 (1975)

Artikel: La charge de l'élève : horaire hebdomadaire, devoirs quotidiens, fatigue scolaire
Autor: Zweiacker, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La charge de l'élève

Horaire hebdomadaire, devoirs quotidiens, fatigue scolaire

Le point sur des notions subjectives

L'élève est chargé, fatigué, rendu nerveux par le système scolaire, affirme-t-on, souvent à l'emporte-pièce. Les assertions de ce genre ne sont, cependant, jamais vraiment étayées. Et comment pourrait-on le faire? La fatigue étant une sensation inconstante et passagère, qui est appréciée selon les optiques personnelles de chacun, selon l'humeur...

Enumérons d'abord les trois sources de fatigue pour l'enfant:

1. L'Ecole.
2. La famille ou le milieu.
3. L'état de santé.

Elles ne sont pas classées dans un ordre d'importance. Il convient plutôt de préciser que le «débit» de chacune d'elles varie selon les jours.

L'Ecole est, parfois, accusée d'accabler les élèves, de les mener à un surmenage inadmissible. Mais, au fond, les harasse-t-elle autant qu'on le dit?

Une méthode d'investigation moderne

Appelé à se préoccuper de cette question, le département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel a nommé, en juin 1974, une commission d'étude pour apprécier précisément la charge hebdomadaire des élèves en scolarité obligatoire.

Cette commission avait pour mission de «déterminer si, dans les écoles publiques neuchâteloises, les élèves supportent une charge scolaire excédant leur capacité de résistance psychique et physique».

Pour répondre avec le plus d'adéquation possible à son mandat, elle a jugé opportun de mener son investigation au moyen d'un sondage d'opinion qui a été conduit scientifiquement. Ses grands axes ont été les suivants:

But: Apprécier la charge des élèves afin de déterminer comment elle est supportée.

Caractère: Le sondage a été considéré comme une «prise de température» permettant de se faire une opinion sur la charge scolaire formée de nombreux éléments subjectifs. Il était anonyme.

Champ: Le sondage a visé le dix pour cent des parents des élèves en scolarité obligatoire et aussi approximativement le dix pour cent des élèves de l'enseignement secondaire inférieur (quatre sections), c'est-à-dire le dixième des enfants âgés de onze à quinze ans.

Echantillon: Il a été pris au hasard, en respectant le fait que tous les degrés et toutes les régions du canton soient représentées.

Traitement des informations: Par ordinateur.

Date: La «passation» du sondage s'est déroulée à mi-mars 1975. Il a été mené dans de bonnes conditions et n'a pas suscité de remarques particulières.

Résultats du sondage d'opinion¹

L'avis des parents des élèves de l'enseignement primaire

	Heures de classe, par semaine, de l'enfant	Quantité quotidienne de devoirs
Très insuffisant	—	1%
Insuffisant	3%	7%
Normal	95%	84%
Elevé	1%	6%
Trop élevé	—	1%

Degré de fatigue scolaire ressenti par l'enfant

Insignifiant	8%
Peu important	20%
Normal	67%
Trop important	4%
Insupportable	1%

¹ Les résultats sont arrondis au % près; de ce fait le total des taux n'est pas toujours égal à 100%.

L'avis des parents des élèves de l'enseignement secondaire inférieur

	Heures de classe, par semaine, de l'élève	Quantité quotidienne de devoirs ²
Très insuffisant	—	1%
Insuffisant	4%	14%
Normal	90%	72%
Elevé	5%	7%
Trop élevé	—	1%

Degré de fatigue scolaire ressenti par l'élève	
Insignifiant	6%
Peu important	14%
Normal	72%
Trop important	7%
Insupportable	1%

L'avis des élèves de l'enseignement secondaire inférieur, sections classique, scientifique, moderne et préprofessionnelle

	Heures de classe par semaine	Quantité quotidienne de devoirs ³
Très insuffisant	—	1%
Insuffisant	1%	5%
Normal	82%	70%
Elevé	15%	18%
Trop élevé	2%	2%

Degré de fatigue scolaire ressenti	
Insignifiant	2%
Peu important	8%
Normal	74%
Trop important	14%
Insupportable	2%

Le sondage a démontré, en substance, que, quelle que soit la distribution envisagée (horaires, devoirs ou fatigue), les deux tiers au moins s'inscrivent toujours dans le critère de normalité.

Outre les renseignements qui ont pu être tirés du résultat global, il a paru utile de savoir si une étude plus poussée ne permettait pas de déceler des différences significatives.

² Le sondage a été passé dans une ou deux classes sans devoirs, un certain nombre de réponses n'ont pas été données, d'où un 5% de réponses non exprimées.

³ Même remarque que ci-dessus en ce qui concerne les classes sans devoirs.

Dans ce contexte, les résultats ont été aussi examinés à la lumière des quatre critères suivants :

- milieu socio-économique du représentant légal (parents en principe) ;
- sexe ;
- degré ;
- scolarité (échecs).

Ils correspondent, en général, au résultat global.

Considérations finales

Les résultats du sondage d'opinion ont surpris les membres de la commission appelée à étudier les problèmes liés à la charge des élèves qui était formée de cadres d'écoles, de représentants d'écoles de parents et d'associations professionnelles du corps enseignant.

En conséquence, les travaux menés dans le canton de Neuchâtel, en 1975, dans le domaine de l'influence de l'Ecole sur la fatigue de l'enfant, montrent qu'elle demeure toujours à la mesure des élèves qu'elle accueille.

Ils signifient aussi qu'elle reste perfectible...

CLAUDE ZWEIACKER

*Adjoint au chef du Service de l'enseignement
secondaire du canton de Neuchâtel*

Claude Zweiacker est né en 1939. Il fut instituteur à Saint-Blaise de 1960 à 1972 et président de la Société pédagogique neuchâteloise de 1968 à 1972. Il est depuis 1972 adjoint au chef du Service de l'enseignement secondaire du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

Troisième partie

COMPTES RENDUS ET PRISES DE POSITION

1. Hier: CIRCE

On a rappelé à de nombreuses reprises et fort opportunément, au cours du mouvement de la coordination scolaire en Suisse romande, les liens étroits qui existent entre les associations professionnelles et les enseignants.

Ce thème a été l'objet même du Congrès de la Société romande des enseignants tenu les 23 et 24 juin 1982 discuté et approuvé les thèmes du rapport intitulé "Vers une Ecole romande". On peut avoir intérêt à lire certains passages de l'éditorial du Président de la SFR, M. André Peller, qui écrit:

« Le problème se situe sur le plan délicat de l'équilibre entre l'État, l'enseignant et l'élève. L'opinion publique, les autorités et l'école se partagent les responsabilités des décisions à prendre. Il est nécessaire de trouver des solutions à trouver. Le rôle de l'école, pour cela, est de s'efforcer d'introduire le débat et de s'y faire sérieusement préparer. Et, à cet effet, d'avoir dissipé toute équivoque en précisant que l'alternative n'est pas entre la centralisation et l'autonomie cantonale, mais que la 100% doit se porter sur la coopération librement consentie avec l'État et le mouvement des enseignants et des parents, de la part de l'État romand. Il s'agit d'ailleurs de rappeler que la 100% a été décidée en 1971, par le Congrès de la SFR, à l'unanimité (SFR 1971, pp. 2 et 4).

La question nous paraît liée avec pertinence à la question de la formation des enseignants et de la recherche en éducation. Elle est liée à la question de la formation des enseignants et de la recherche en éducation. Elle est liée à la question de la formation des enseignants et de la recherche en éducation.

On a évoqué la question de la formation des enseignants et de la recherche en éducation. Elle est liée à la question de la formation des enseignants et de la recherche en éducation.

